



NAO 2023 : REDISTRIBUTION !

Mai 2023

L'UNSa Aérien Sol revendique :

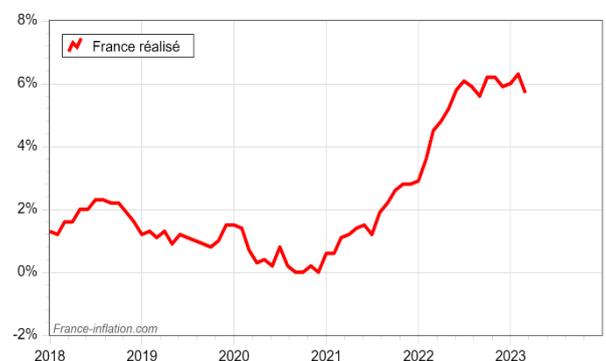
- Une valeur plancher de 200€
- Une augmentation générale de +5,8%
- Une indexation des IKV sur la valeur mensuelle réelle des prix des carburants, en se servant de l'année 2021 comme base de calcul

Après une année florissante et de (très) bons résultats financiers AF, **c'est maintenant l'heure des comptes et de la redistribution !**

Nos indicateurs d'activités sont repassés dans le vert : des passagers qui remplissent bien nos avions associés à une hausse spectaculaire des tarifs des billets (environ +25% pour 2023, après celle de 2022 qui s'était portée à 22%). Source Liligo.com ayant comparé les offres pour la période du 8 juillet au 4 septembre 2023

Cette hausse des prix touche tous les autres secteurs de la consommation, et des services. Avec un impact important pour l'ensemble des salariés !

L'inflation s'établit à +5,7 % en mars 2023 après avoir atteint +6,3 % en février, selon une première estimation publiée vendredi 31 mars par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). **Evidemment c'est une moyenne puisque chaque secteur subit un taux d'inflation séparé.**

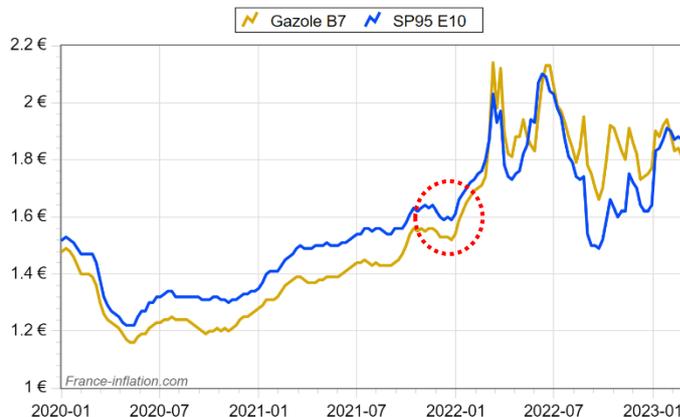


Energie : Les prix ont augmenté d'un peu moins de +5 %, là où ils avaient grimpé de près de +30 % entre mars 2021 et mars 2022.

Alimentaire : **+15,9 % sur un an** (selon l'Insee). Les produits frais se sont renchérissés de 16,6 % sur un an, et les autres produits alimentaires de 15,6 %.

Carburants : Depuis 10 ans, le prix a oscillé autour des **1,50€/litre**. En janvier 2022, la barre symbolique des **1,6€/l** est dépassée pour s'envoler jusqu'à **2€/l**.

Nous subissons de plein fouet une hausse de +16% du prix. Ce sont les salariés les plus éloignés de leur lieu de travail qui subissent le plus cette augmentation.



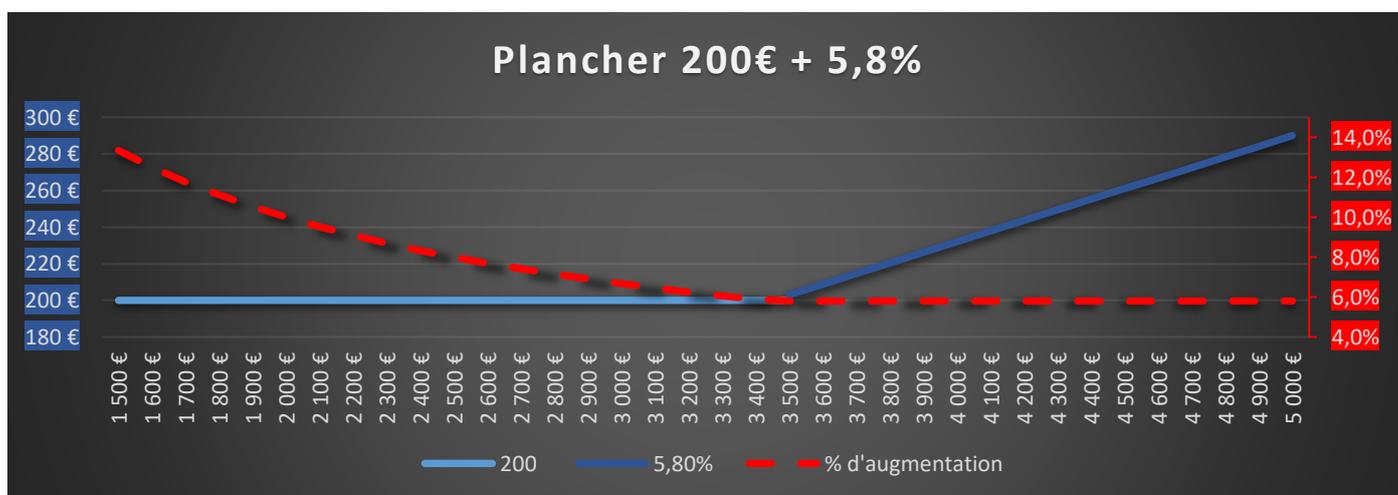
L'UNSa Aérien Sol demande une indexation mensuelle des IKV sur les prix réels des carburants !

Si cette inflation « moyennée à 5,8% » s'applique à chaque individu, elle est plus particulièrement difficile à vivre pour les plus bas salaires qui doivent maintenant rogner sur des dépenses élémentaires afin de finir les fins de mois (alimentation, chauffage, ...). C'est une injustice face à ces multiples hausses inégales. Air France doit donc prendre une mesure de protection pour les collègues les plus fragilisés.

C'est pourquoi l'Unsa Aérien Sol revendique une valeur plancher de 200€ associée à une augmentation générale au niveau de l'inflation, soit +5,8%.

L'association de ces 2 mesures permettrait :

- ✓ De compenser l'inflation pour l'ensemble des salariés
- ✓ D'aider les collègues les plus fragilisés
- ✓ D'introduire une justice sociale au bénéfice de l'ensemble de la société



Première réunion de négociation le 09 mai prochain



Rejoignez l'UNSa Aérien Sol

